

## « Une frontière, c'est avant tout une ligne. »

*On est tous à la recherche d'une frontière, une ligne claire  
entre le rêve et la réalité.*

Tahar Ben Jelloun, *L'Auberge des pauvres*, 1998

L'image nous vient de nos atlas, ces beaux ouvrages imposants et lourds, difficiles à ranger dans une bibliothèque tant ils sont volumineux. Ils sont les grands responsables de notre représentation de la frontière comme étant une ligne. Une ligne c'est pratique : il y a un dedans et un dehors, un « nous » et un « eux ». En outre, les États y apparaissent de façon multicolore dans leurs contours. Et c'est aussi dans ces atlas que l'on a pu apprendre la « forme » qu'avaient les États, de la France « hexagone » à cet étrange monstre russe en passant par des États-Unis qui figurent un torse bodybuildé... En un mot, la cartographie des atlas, souvent disponible aussi sur le web, est un univers merveilleux et rempli de figures fantasmatiques mais qui surtout naturalise les frontières comme les enveloppes externes des États.

En réalité, une frontière est bien plus qu'une ligne ou une enveloppe, elle est un processus. On la croit surtout ligne parce qu'elle nous apparaît, dans notre expérience courante, comme un sas, un lieu défini qui peut se représenter comme une ligne délimitant un dedans et un dehors lorsque l'on franchit une douane terrestre. Premier écueil, ces délimitations et lieux de passages frontaliers ne sont pas seulement situés aux frontières physiques des États. On les trouve aussi

bien dans les capitales (les ambassades étrangères) que dans certaines gares ou aéroports, eux-mêmes rarement situés aux frontières. À cette discontinuité de la ligne vient s'ajouter un autre phénomène, celui de l'extension de la ligne de souveraineté d'autres États, comme par exemple les États-Unis qui organisent dès l'enregistrement des bagages un contrôle d'identité et d'autorisation d'accès au territoire étatsunien. Ce déplacement de la frontière existe aussi à l'intérieur même du territoire et ce de façon « volante » suivant des brigades de police qui n'hésitent pas à arrêter aux fins de contrôles des bus de passagers arrivés par avion. En d'autres termes on voit s'esquisser une frontière faite de points placés en aval ou en amont de la ligne frontière traditionnelle, une frontière pixellisée, comme l'énonçait le chercheur Didier Bigo, où chaque point correspond à un espace contrôlé.

En somme, la frontière est devenue un réseau frontalier et ce d'autant que la mondialisation a conduit au développement de gigantesques bases de données qui rassemblent de nombreuses informations sur nos déplacements lors de chaque passage à une frontière où l'on est scanné ou enregistré (douane ou contrôle de sécurité). Ce système a été labellisé « frontières-réseaux » (*networked borders*) dans la littérature spécialisée en tant qu'il permet un échange d'informations à travers un nombre croissant de postes frontaliers en Europe et dans le monde au prétexte de la sécurité. C'est une des dimensions d'un processus dit de « sécuritisation\* » : ce processus est à la jonction de deux concepts : l'individualisation et la gouvernementalisation de la frontière. Si la première notion évoque clairement un traitement plus spécifique et propre à chaque personne lors du franchissement frontalier (à partir de l'origine nationale, ethnique,

de voyages antérieurs, voire même de l'allure...), le second concept, emprunté au philosophe Michel Foucault, vise, lui à rendre compte d'une transformation des régimes frontaliers en systèmes de contrôles biopolitiques. À la frontière, s'opère comme un tri, une évaluation basée sur une investigation fondée sur un ensemble de données qui ont été collectées sur nous *via* les bases de données interconnectées afin de nous classer. Entre ceux qui sont « autorisés » à passer et ceux qui ne le sont pas, se déploie une zone grise laissée à l'appréciation d'agents de la sécurité des frontières, souvent représentés par la police des frontières (gardes-frontières), des officiers de renseignement ou encore l'armée.

Le développement de frontières déconnectées de la ligne frontière pose question du point de vue de la souveraineté, notamment lorsque cette déconnexion a lieu vis-à-vis de l'extérieur, dans une sorte de projection de souveraineté hors du territoire national. Il y a là une hiérarchie évidente des nations capables de projeter leur souveraineté à travers des règles et normes qui s'imposent à celles et ceux qui veulent entrer. Ce n'est pas simplement l'idée d'une procédure d'obtention d'un visa qui est en jeu mais bien le fait que certains visas sont difficiles à obtenir, chers et stricts dans leur règlement. Les visas européens (espace Schengen) et étatsuniens remportent la palme ; ce sont aussi les plus demandés. À l'autre bout de la chaîne, parmi les demandeurs, les nationalités ne sont, là non plus, pas du tout à égalité : les demandes d'obtention d'un visa européen pour des migrants érythréens ont ainsi fort peu de chance d'aboutir, dès lors, nombreux sont ceux qui optent pour une immigration illégale. Ainsi, il existe des « nationalités » privilégiées du point de vue des accès et franchissements de

frontières partout dans le monde, sans surprise celles des pays européens ou nord-américains, qui ont tendance à être aussi les plus riches (en revenu par habitant). À l'inverse, les apatrides ou ressortissants d'États qui ne sont pas reconnus par les États les plus puissants, comme les Palestiniens, font face à des entraves lors du moindre franchissement frontalier. Façon de nous rappeler que la frontière reste une entité subjectivement vécue suivant d'où l'on vient, indépendamment de qui l'on est.

Chacune et chacun portent donc la frontière avec soi en fonction de son identité, sa nationalité, son historique et certainement aussi sa couleur de peau. C'est ainsi que l'on en est venu à parler, dans les cercles spécialisés, de « frontières mobiles ». Ce terme quelque peu paradoxal vise à décrire d'une part cette inégale répartition des chances individuelles face à une frontière et d'autre part l'agencement institutionnel international de frontières-réseaux, précédemment décrit. L'ensemble produit un système frontalier global qui, sous couvert de contrôle renforcé et de fluidification de la circulation aux frontières, désincarne l'individu au profit de profils types basés sur des indicateurs rassemblés dans des bases de données. Le corollaire étant de laisser une marge d'appréciation subjective qui n'en est pas moins grande au fonctionnaire de l'immigration dès que se présente un cas complexe – hors des cases fournies par la base de données.

Le processus historique a conduit à l'adoption de la frontière comme ligne de souveraineté nationale. En se focalisant sur des cas particuliers et donc en réduisant l'échelle d'observation à des segments frontaliers, l'on peut enrichir la compréhension de la frontière bien au-delà de sa représentation comme ligne. Il suffit pour cela de se pencher sur les régions

frontalières, entendues comme des zones de profondeur variable à proximité des frontières où vivent de nombreux citoyens. Les cas paradigmatiques en Europe sont les villes transfrontalières qui ont porté à un degré élevé des processus d'intégration et de circulation transfrontalières, comme on le voit dans la Sarre sur la frontière franco-allemande ou dans la conurbation franco-belge de Lille-Roubaix-Courtrai ou encore à la frontière franco-suisse de Bâle-Mulhouse. La ligne frontalière tend ici à s'effacer face aux impératifs générés par les pôles économiques que sont devenus ces centres urbains transfrontaliers.

Il y a aussi d'autres régions frontalières beaucoup plus discrètes et isolées qui n'en sont pas moins structurées par des communautés humaines, des villes ou villages frontalières ou transfrontaliers, qui densifient la compréhension de la frontière et interdisent d'y penser sous le simple vocable de ligne. Un lac, une montagne ou simplement des prairies ou une forêt, situés sur une frontière peuvent constituer des espaces communs partagés par les résidents de régions frontalières des deux côtés de la frontière. Et bien souvent, un retour dans l'histoire fait apparaître l'unité régionale ou locale de communautés humaines ayant pour point de repère et de partage ces zones, préexistant à l'établissement de la frontière. C'est particulièrement vrai hors d'Europe où le traçage des frontières a souvent peu pris en compte les réalités sociales préexistantes localement. Un exemple intéressant nous est donné dans une région aujourd'hui largement conflictuelle et marquée par une tension persistante de près de 50 ans : le Sud du Liban et la Galilée. Cette frontière entre Israël et le Liban a été tracée en 1923 au terme d'une longue négociation entre les deux Empires français

et anglais qui se sont partagé le Moyen-Orient après l'effondrement de l'Empire ottoman (1918). Le tracé définitif (actuel) de cette frontière est le résultat d'influences croisées entre la stratégie française visant à se tenir au plus près de la ligne de partage franco-britannique Sykes-Picot (1916), et la stratégie britannique visant à repousser le plus au nord possible cette frontière dans l'intérêt de leurs nouveaux clients juifs et des desiderata du Congrès juif qui possédait alors un ascendant sur la diplomatie britannique. L'ensemble régional du Sud-Liban et du Nord de la Galilée, composé d'un grand nombre de minorités religieuses et ethniques coexistant pacifiquement, se trouva alors subitement fractionné, sans qu'aucun des acteurs européens n'ait songé à leur demander leur avis. La résistance populaire se manifesta immédiatement par le mépris pour ce nouveau tracé si éloigné des logiques de circulation et d'échanges locaux au point que les autorités britanniques et françaises durent assouplir les règles de passage pour les habitants des zones frontalières. Les tensions régionales et les conflits locaux firent ensuite une part du travail d'acceptation progressive de l'existence de cette frontière par la différenciation nationale des habitants de la Galilée et du Sud-Liban. Mais en 1948, lors de la création de l'État d'Israël, la fermeture de la frontière fut ressentie comme une violence injuste, séparant des communautés et des familles et introduisant une demande de justice portée par les réfugiés palestiniens sur fond de tensions régionales et guerrières renouvelées.

Ainsi, sous les apparences d'une ligne, qui plus est fortifiée, militarisée, contrôlée, une frontière est aussi (et surtout) un ensemble humain composite qui la borde des deux côtés et contribue à la définir. La ligne apparaît comme une

description appauvrie voire fausse de la nature de ce qu'est une frontière aujourd'hui. Pour s'en convaincre, il faut écouter les résidents des régions frontalières qui vivent la frontière au quotidien et qui en parle comme d'une nécessité ou d'une fatalité mais qui composent avec elle et aménagent leur vie à ses abords. Par bien des aspects, ils participent de la définition de la frontière et sont englobés dans son rythme, son économie, sa logique et son existence. Difficile dans ces conditions de ne faire de la frontière qu'une chose inerte symbolisée par un trait sur une carte.